

AVANCE SUR LA SUBVENTION 2019
POUR LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



Le local du CCAS est situé aujourd'hui en face de la Place Gerty ARCHIMEDE à proximité de la Police Municipale

Le Conseil Municipal a alloué une subvention de 120 000,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour couvrir une partie de ses besoins en fonctionnement.

Une fois le Budget Primitif 2019 de la Ville adopté, le complément de la subvention ordinaire au titre de l'exercice budgétaire en cours, lui sera attribué.